EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO **7615** SÉANCE DU **2 juin 2025**

Sont présents:

Pierre Picard	**Grand Chef**
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial (absent)
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Yves Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU CODE ÉLECTORAL

Attendu que le 30 mars 2000, le Conseil de la Nation Wendat (« **Conseil** ») a adopté le *Code de représentation de la Nation huronne-wendat – Code électoral* (« **Code électoral** »);

Attendu que le Code électoral est en vigueur depuis maintenant 25 ans et qu'il est maintenant temps de procéder à sa révision en profondeur afin d'assurer son adéquation aux réalités actuelles, aux besoins de la communauté et aux meilleures pratiques en matière de gouvernance électorale;

Attendu que tout projet d'amendement au Code électoral proposé par le Conseil doit être communiqué au Cercle des Sages;

Attendu que tout projet d'amendement, qui de l'avis du Cercle des Sages touche à la nature même du Code électoral, doit faire l'objet d'une consultation des électeurs wendat;

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE **2 juin** **2025** **Résolution adoptée à l'unanimité**

Tina Durand

SECRÉTAIRE
TINA DURAND

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO **7615** SÉANCE DU **2 juin 2025**

CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU CODE ÉLECTORAL

Attendu qu'en 2023, le Conseil a mandaté la firme de recherche Léger afin qu'elle réalise un sondage visant à obtenir l'opinion des électeurs wendat sur la nécessité de procéder à une réforme du Code électoral;

Attendu qu'en janvier 2025, à la suite d'un avis public aux électeurs, le Conseil a procédé à la création du « Groupe de travail sur la révision du Code électoral » (« **Groupe de travail** ») afin de donner suite aux résultats du sondage de 2023;

Attendu que le Comité de révision a mis sur pied un plan d'action (« **Plan d'action** ») pour le Groupe de travail se détaillant comme suit :

- Révision initiale : Analyser les résultats du sondage et le Code électoral en vigueur pour identifier ses limites et lacunes;
- Rédaction de recommandations : Évaluer les meilleures pratiques électorales, les préoccupations et les propositions exprimées par les électeurs wendat dans le sondage pour élaborer un projet de Code électoral en conformité avec les préoccupations exprimées;
- Si le Cercle des Sages juge que le projet d'amendement proposé touche à la nature même du Code électoral, une consultation des électeurs wendat sera tenue conformément au Code électoral.

Attendu que le Groupe de travail doit se doter d'un calendrier prévisionnel qui tient compte des délais nécessaires à l'approbation des recommandations et des délais imposés par le Code électoral.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE **2 juin** **2025** **Résolution adoptée à l'unanimité**

SECRÉTAIRE
TINA DURAND

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO **7615** SÉANCE DU **2 juin 2025**

CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU CODE ÉLECTORAL

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Denis Bastien, **appuyé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, et **résolu** :

- **Que** le Groupe de travail sur la révision du Code électoral (« **Groupe de travail** ») soit composé de trois Chefs familiaux, de cinq électeurs wendat et d'un membre du Cercle des Sages à titre d'observateur;

- **De mandater** le Groupe de travail afin qu'il réalise les objectifs identifiés par le plan d'action précité (« **Plan d'action** »);

- **Que** les membres du Groupe de travail exercent leurs fonctions de manière objective et dans le respect de la confidentialité;

- **Que** le Groupe de travail puisse convenir d'inviter des personnes qui pourront agir à titre d'experts, de coordonnateurs ou de facilitateurs pour soutenir la réalisation du Plan d'action.

[Fin de la résolution]

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE **2 juin** **2025**

Résolution adoptée à l'unanimité

SECRÉTAIRE
TINA DURAND